

#7 Fiche Immobilier



Les dates à retenir

> 01 septembre 2026

Vous recevez les factures électroniques de vos fournisseurs sur une plateforme agréée par l'état.

> 01 septembre 2027

Vous émettez toutes vos factures au format électronique et transmettez vos données de ventes (caisse) à l'administration via votre plateforme.

Votre situation

Qu'est-ce qui change pour mon activité ?

Vous êtes concerné, y compris si vous exercez selon le régime du micro-entrepreneur !

> Clients entreprises :

Vous devrez leur envoyer des factures électroniques via une plateforme agréée (PA, anciennement PDP)

> Clients particuliers :

Vos ventes devront être déclarées à l'administration via votre plateforme

> Transactions exonérées (vente d'immeubles anciens, livraisons de terrains non à bâtir) :

Aucune obligation, sauf en cas d'option pour la TVA

> Prestations de services :

Déclaration des paiements obligatoire (hors TVA sur les débits)

À savoir

Points d'attention

> Acompte sur travaux ou transaction ?

Vous devez faire une facture avec les montants HT et TVA, puis une facture de solde avec référence à la facture d'acompte.

> TVA sur encaissement

Vous devrez signaler quand vous êtes payé pour déclencher le paiement de la TVA (hors option sur les débits).

> Plusieurs logiciels ?

Tous doivent être interprétables et compatibles avec la réforme.

Concrètement

> AVANT

- Client entreprise = encore des factures papier
- Classement manuel
- Risque d'erreurs
- Temps perdu
- Stockage papier
- Envoi manuel à votre expert-comptable

> APRÈS

- Automatisation totale
- La facture est envoyée automatiquement
- Impact positif sur la trésorerie
- Moins d'erreurs
- Gain de temps pour vous
- Archivage automatique
- Transmission directe à votre expert-comptable

À faire dès maintenant

> Vérifiez votre système de facturation

- Contactez votre fournisseur de caisse/logiciel
- Demandez la mise à jour « facturation électronique »
- Si vous avez un expert-comptable, n'hésitez pas à lui en parler

> Choisissez votre plateforme PA

- Si vous avez un expert-comptable, demandez-lui conseil, c'est votre partenaire de confiance
- Privilégiez celles recommandées pour votre secteur
- Comparez 3 offres (prix, simplicité, assistance)

> Formez votre équipe

- Prévoyez 2h de formation par personne utilisatrice ou par système de facturation
- Créez un mémo simple pour vos employés et vous
- Documentez les nouveaux processus de facturation

> Testez votre système avant l'été 2026

- Faites des essais avec des factures test
- Vérifiez que tout fonctionne avant l'échéance
- Préparez une information pour vos clients